

A photograph of two young women standing on a rooftop terrace, looking out over a cityscape at sunset. The woman on the left has curly hair and is wearing a colorful patterned shirt. The woman on the right has her hair in a bun and is wearing a red t-shirt. The background shows a brick building with a corrugated metal roof and other city buildings under a warm, golden light.

REGARD(S) SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT DES JEUNES EN ÎLE-DE-FRANCE

DOSSIER
SPÉCIAL
FAMILLES
MONO-
PARENTALES

aljt

ÉDITION 2022 #2

SOMMAIRE

4 CHIFFRES CLÉS

6 REGARD HISTORIQUE
DANIÈLE VOLDMAN

8 REGARD INSTITUTIONNEL
AGNÈS PAPADOPOULOS

10 NOS RÉSIDENCES

12 PROTECTION DE L'ENFANCE

12 IL TÉMOIGNE
VEROLD APOUASSA ANDZA

13 POINT DE VUE
JEAN-CLAUDE CORAZZA

14 JEUNE EN INSERTION

14 IL TÉMOIGNE
SOFIANE-VINCENT MÉLONI

15 POINT DE VUE
MAGALI PLANTAT

16 JEUNE EN ALTERNANCE

16 IL TÉMOIGNE
THÉODORE DJIVO

17 POINT DE VUE
JEAN-MICHEL PRATS

18 JEUNE EN MOBILITÉ

18 IL TÉMOIGNE
VALENTIN DELATTRE

19 POINT DE VUE
SÉVERINE DIGER

20 HABITAT JEUNES

20 POINT DE VUE *Regards croisés*
MARIANNE AUFFRET
JÉRÔME CACCIAGUERRA

22 FAMILLES MONOPARENTALES

22 POINT DE VUE
LUCIE HOURCADE

24 CHIFFRES ALJT

25 ELLE TÉMOIGNE
MARLÈNE AGNINI

26 POINT DE VUE
GAËLLE GUERNALEC-LEVY

28 ÉTUDIANT

28 IL TÉMOIGNE
ILIACE TORO

29 POINT DE VUE
KARINE NIZAN

30 BAILLEUR SOCIAL

30 POINT DE VUE
ELISABETH NOVELLI
ALAIN PERRIER

32 LES ENGAGEMENTS DE L'ALJT

34 LES PROPOSITIONS DE L'ALJT





PASCAL VAN LAETHEM

PRÉSIDENT DE L'ALJT

LOGEMENT DES JEUNES, PREMIÈRE ÉTAPE DU PARCOURS RÉSIDENTIEL

Nous le savons bien à l'ALJT, l'accueil des jeunes recouvre des missions qui dépassent largement le simple accès à un logement. En effet, les besoins d'accompagnement s'amplifient avec le temps pour ce public pour qui le logement constitue et de loin la première dépense et qui acquière pour sa grande majorité une première autonomie.

L'ALJT, opérateur de premier plan, va donc poursuivre son développement pour accueillir le plus grand nombre, leur fournir des prestations de qualité et accompagner ceux qui en ont besoin pour les aider à mener leurs études ou faciliter leur ancrage dans la vie professionnelle mais également pour favoriser leur insertion sociale à travers des actions autour de la santé, de la citoyenneté ou encore de l'accès à la culture et aux loisirs.

Cela passera par la réalisation de nouveaux produits adaptés, plus numériques, davantage partagés et ouverts sur la ville mais aussi sur les solutions nouvelles de partage des équipements, la colocation, l'intermédiation locative en relation avec les bailleurs sur leur parc privé ou social.

Il n'y a de développement qui ne soit assis sur une structure financière solide. C'est pourquoi nous examinons avec vigilance l'évolution actuelle des prix de l'énergie qui menace notre modèle économique et allons bâtir avec nos partenaires, un plan d'action visant à maintenir nos capacités d'action et de concrétiser notre ambition de toujours mieux servir nos jeunes qui sont notre avenir.

En juin 2022, l'ALJT s'est engagée à inscrire le développement durable à tous les niveaux de l'association en mobilisant les jeunes accueillis, les salariés et l'ensemble des partenaires pour répondre ensemble aux enjeux climatiques, économiques et sociaux du monde actuel.



LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ À L'ALJT EN 2021

12 105
SÉJOURS DE RÉSIDENTS

pour 11 823 résidents accueillis*,
dont 5 141 arrivés au cours de l'année.

* Un résident peut avoir été dans plusieurs résidences.

3 864 JEUNES

sortis des résidences jeunes travailleurs
et jeunes actifs de l'association,
**72 % ont accédé à un logement
autonome pérenne.**

Âge moyen de

25,4 ANS en 2021

23,4 ans

résidences jeunes travailleurs (R'JT)

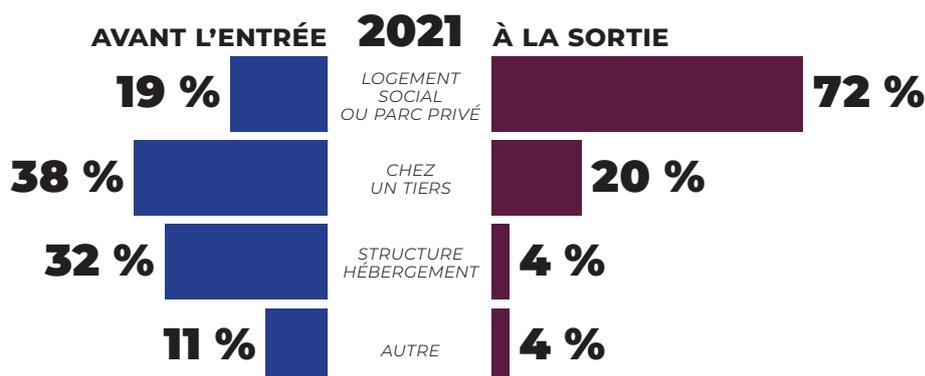
28,3 ans

résidences jeunes actifs en mobilité (R'JAM®)

24,6 ans

résidences universitaires (HOME'R®)

L'ÉVOLUTION DES RÉSIDENTS DE L'ALJT



2022 : ANNÉE ÉLECTORALE

Enquête interne ALJT auprès de 3 137 répondants sur les 6 706 résidents interrogés en décembre 2021

À l'occasion du baromètre de satisfaction 2021, l'ALJT a souhaité questionner les résidents sur leur vision de la politique et leur rapport aux élections présidentielles et législatives de l'année 2022.

LES 4 ENJEUX

qui préoccupent les jeunes
de l'ALJT :

l'économie (47 %),
le logement (38 %),
la santé (33 %)
ET **l'emploi** (27 %).

81 % DES JEUNES

de l'ALJT avaient le sentiment qu'ils n'étaient
pas bien représentés au niveau politique
et **74 % d'entre eux qu'un candidat ne pouvait pas**
répondre aux attentes de leur génération.

52 % DES JEUNES

de l'ALJT se disent
optimistes pour leur avenir personnel.



Résident de Saint-Ouen
dans son logement.
©RAPHAËL BLASSELLE



DANIÈLE VOLDMAN

*DIRECTRICE DE RECHERCHE ÉMÉRITE
CNRS-CENTRE D'HISTOIRE SOCIALE*

LOGER LES JEUNES, NAISSANCE ET ÉVOLUTION D'UNE POLITIQUE SPÉCIFIQUE

Depuis le 19^e siècle, avec la révolution industrielle et l'urbanisation du pays, les classes populaires, en raison de la cherté des loyers et de la faiblesse de l'offre, ont habité dans des taudis sans confort, étroits et surpeuplés. L'impossibilité pour la main-d'œuvre de se loger facilement à proximité de son lieu de travail était un tel frein à la production que certains patrons, alliant philanthropie et intérêt bien compris, commencèrent à édifier quelques cités ouvrières. Peu nombreuses, avec un accès lié au contrat de travail dans l'entreprise, elles ne réglaient pas la question du logement du plus grand nombre. C'est pourquoi, à l'orée du 20^e siècle, l'État s'est mis à intervenir dans ce domaine en aidant à financer des habitations dites à bon marché destinées aux classes laborieuses. Ces logements de qualité loués ou même vendus à des prix inférieurs à ceux du marché, étaient essentiellement réservés à des familles, exceptionnellement à des personnes seules. Alors qu'étaient construits, par ailleurs, les premiers foyers pour les travailleurs célibataires, notamment étrangers, quel que fût leur âge, **la catégorie "jeune", quant à elle, n'existait pas aux yeux des pouvoirs publics.** Le changement

est intervenu à partir du milieu des années 1950 avec la constitution de la jeunesse comme une catégorie sociale à part entière, analysée par les sociologues, symbolisée par la création en 1966 d'un ministère de la Jeunesse et des sports, auparavant simple secrétariat d'État, et surtout par l'invention d'une politique du logement spécifique en direction des jeunes.

Après 1945, plusieurs facteurs se sont conjugués pour aboutir à cette transformation : l'intensification de l'exode rural, la permanence d'une pénurie de logements par les effets cumulés d'une crise ancienne et des destructions de la guerre, la reprise démographique - le baby-boom -, le développement de l'État-providence enfin. Or, en 1955, dix ans après la fin de la guerre, la situation du logement restait déplorable pour la plus grande partie de la population : outre le manque quantitatif, 42 % des logements n'avaient toujours pas l'eau courante, 73 % étaient sans toilettes intérieures, 90 % sans douche. Dans les villes subsistaient taudis, garnis, immeubles mal entretenus et habitat précaire. Alors que le mot d'ordre du gouvernement restait la modernisation de la France par le travail et la compétitivité, une politique du logement était indispensable, en direction des familles,



↑
Résidents de Saint-Ouen
dans la salle polyvalente.
©RAPHAËL BLASSELLE

mais aussi des jeunes adultes obligés par manque de ressources et d'offre locative de cohabiter avec leurs parents eux-mêmes logés à l'étroit et sans confort.

Comme pour la construction des grands ensembles, les programmes de développement des premiers foyers de jeunes travailleurs furent largement encouragés et financés par la Caisse des dépôts et consignations. **Mais à la différence des HLM, ils s'adressaient à des personnes entre 18 et 25 ans destinées à être hébergées de façon temporaire et à bénéficier d'un accompagnement socio-éducatif.** Après la création en 1956 de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes travailleurs, le premier foyer ouvrit en décembre 1957 à Cachan, dans la banlieue parisienne. Les bâtisseurs sommés de construire vite et pas cher, utilisèrent des matériaux de moindre qualité, sans grand souci des isolations phoniques et thermiques, avec l'idée que la durée de vie de ces bâtiments serait d'emblée limitée. C'est pourquoi leur entretien fut rarement prévu dans les budgets de fonctionnement. De plus, le confort y était sommaire : des sanitaires collectifs, des chambres exigües, des espaces communs limités, une restauration modeste. Enfin ces foyers, qui correspondaient à une vraie demande, ne s'adressait qu'à des salariés masculins, les jeunes filles étant rarement concernées.

Pourtant, pendant une dizaine d'années, **le modèle a plutôt bien fonctionné, permettant à des jeunes souvent venus de province et isolés d'être encadrés et correctement logés pour un prix modique.** À la fin des années 1960, avec l'enrichissement du pays, de nouvelles aspirations ont émergé parmi les habitants des foyers comme au sein de la jeunesse en général : l'abaissement de l'âge de la majorité, une demande de mixité, de représentation des résidents dans les instances de direction et de gestion, d'autres normes de confort. Le malaise était si perceptible, que des grèves de loyers éclatèrent dans les années 1972-1974 pour réclamer une amélioration du confort et de la gestion des foyers.

Avec l'entrée en récession économique qui accompagna la hausse du prix du pétrole, ainsi que l'affirmation libérale de la présidence giscardienne à partir de 1974, la réforme du financement du logement social devenait nécessaire pour les pouvoirs publics. La visée de la loi du 3 janvier 1977, dite loi Barre, était, selon ses promoteurs, de restaurer une liberté de choix dans le logement des ménages à faible revenu et une certaine vérité des prix. L'État, de moins en moins providence, n'avait plus, selon le législateur, à se substituer totalement aux efforts individuels. L'outil majeur de la réforme était l'allocation personnalisée au logement (APL), une "aide à la personne" qui remplaçait le financement versé aux constructeurs, appelée "aide à la pierre". Pour contrebalancer la perte financière que représentait la réforme pour les organismes de logement social, une "prime à l'amélioration des logements à usage social" (PALULOS), versée par l'État, fut instaurée la même année. Elle devint le canal de financement or-

dinaire pour la réhabilitation et la revalorisation du parc de logements sociaux existants, notamment celles des foyers des jeunes travailleurs. Les aides dites à la personne favorisaient les familles nombreuses ou à faibles revenus. Elles rendirent le parc HLM plus accessible aux immigrés, aux étudiants, aux personnes seules, aux ménages sans enfants et aux familles monoparentales dont le nombre ne cessait d'augmenter, voire aux chômeurs eux aussi de plus en plus nombreux.

Au cours de cette décennie, **l'accentuation de la politique de la ville, essayant de coupler logement et mesures sociales, concerna particulièrement les foyers de jeunes, reconnus par la loi du 30 juin 1975, comme des institutions sociales ou médico-sociales.** Mais les problèmes s'y multipliaient : le besoin de travaux de rénovation était de plus en plus criant ; les explosions de violence dans les quartiers où ils étaient érigés entraînaient des vacances qui mettaient en péril les finances de certains établissements, la restauration, de moins en moins sous-traitée à des entreprises qui fermaient, était déficitaire.

Avec l'alternance politique de 1981, c'était la question même de l'évolution culturelle, sociale autant qu'économique et formelle des villes, et donc des foyers, qu'il fallait réenvisager. De ce point de vue, le rapport du socialiste Hubert Dubedout, "Ensemble refaire la ville", de janvier 1983 était lucide. Il pointait le chômage, l'échec scolaire, les difficultés d'insertion sociale et culturelle des minorités, appelant de ses vœux "une transformation des mentalités". Le rapport se félicitait de la création d'une Commission nationale pour le développement social afin de lutter contre la ghettoïsation des quartiers défavorisés et surtout de celle des zones d'éducation prioritaire, ces ZEP qui auraient dû transformer les mentalités en commençant par les plus jeunes. La conclusion ne péchait pas par optimisme : si le gouvernement suivait toutes les recommandations, il faudrait dix ans pour en voir les premiers résultats.

En effet, malgré le principe proclamé en 1989 de l'insertion des jeunes par le logement, la création en 1990 d'un ministère de la Ville et la transformation en 1994 des foyers en résidences sociales, **la fin du 20^e siècle a été incertaine pour les foyers de jeunes.** Leurs publics sont devenus de plus en plus précaires, issus majoritairement des banlieues au détriment des locataires venus de province et des salariés non temporaires. Le doublement de demandes entre 2001 et 2006, (de 16 500 à 33 000) montrait bien pourtant l'importance des besoins de ce type de logement.

Depuis, en dépit de mesures comme la loi de 2000 sur le renouvellement urbain et de 2007 sur le droit au logement, la question de l'accession des jeunes à un logement de qualité bon marché reste un objectif à atteindre mais toujours insuffisant.



AGNÈS PAPADOPOULOS

CHEFFE DE BUREAU POLITIQUES LOCALES
DE L'HABITAT DE LA DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'HÉBERGEMENT
ET DU LOGEMENT ÎLE-DE-FRANCE (DRIHL IDF)

Quels constats tirez-vous de la situation du logement des jeunes en Île-de-France aujourd'hui ?

Depuis longtemps et parce qu'elle attire beaucoup de jeunes (plus de 2 millions en 2018, source Insee), l'Île-de-France est une région singulière comparée à l'ensemble de la France métropolitaine. Qu'ils soient étudiants nationaux et internationaux, en recherche du premier emploi, dé-cohabitants ou encore migrants, mineurs ou jeunes majeurs, **les situations de la jeunesse sont variées, en nombre comme en typicité et génèrent des besoins en logements très différents.** Le parc locatif privé joue un rôle essentiel dans l'accueil de l'immense majorité des jeunes arrivants.

Durant les périodes de confinements, lorsque les "jobs étudiants" ont été interrompus, brutalement, des situations de grande fragilité sont apparues, telles que des situations d'enfermement dans un logement trop petit ou bien une incapacité à faire face à un loyer trop cher sans revenu d'appoint apporté par quelques heures de travail rémunérées.

Face à ces constats, **la relance du développement de l'offre de logement à loyer maîtrisé est prioritaire, tant pour l'État que pour la Région.** Des aides à la production de

résidences universitaires sociales, les foyers de jeunes travailleurs (FJT), ou bien l'attribution temporaire de logements locatifs sociaux à des jeunes de moins de 30 ans sont des possibilités offertes à ces jeunes, notamment lorsqu'ils connaissent des situations économiques ou sociales difficiles. **Cependant, l'ensemble des logements publics construits ou offerts à la location sont en nombre insuffisant face aux besoins connus.** En effet, le nombre des agréments de logements locatifs sociaux pour les étudiants, ont fortement baissé entre 2017 (3 777 agréments - SISAL¹) et aujourd'hui (2 058 agréments - SISAL).

“Cependant,
l'ensemble des
logements publics
construits ou
offerts à la location
sont en nombre
insuffisant face
aux besoins connus.”



Quelles sont aujourd'hui les orientations de la DRIHL en matière de logement des jeunes ?

Afin de redynamiser cette production de logements, la DRIHL a lancé, dès janvier 2020, plusieurs groupes de travail partenariaux, visant à identifier et lever les difficultés rencontrées par les acteurs du logement. Un plan d'actions régional² a été construit et plusieurs actions déjà mises en œuvre. J'en citerai trois :

- **l'établissement d'une géographie préférentielle du logement étudiant**, avec l'appui de l'Institut Paris région, afin de mieux guider les opérateurs de résidences universitaires vers les secteurs les plus rapidement et plus directement reliés par les transports en commun aux établissements d'enseignement supérieur de la région ;
- une modification de la part des financements sociaux (PLUS/PLS) a été introduite dans les opérations, **afin de faciliter la réalisation de projets de résidences universitaires sociales** dont l'équilibre financier est souvent difficile à atteindre ;
- **la rédaction d'un cahier des charges précis caractérisant et différenciant les attendus des projets de FJT de ceux des résidences sociales pouvant accueillir de jeunes actifs**. Ce travail a permis de relancer le développement de ces types de résidences. En 2021, ce sont 397 logements en Résidences Sociales Jeunes Actifs (RSJA) et 416 logements en FJT qui ont été financés.

Déjà bien engagé, ce travail n'est pas terminé. Après le Covid et ses "enseignements", l'angle de travail est ré-orienté **vers la fluidification au sein du contingent réservataire de l'État, de l'entrée des jeunes connaissant des situations plus complexes vers des hébergements et logements accompagnés**. Par ailleurs, une expérimentation de financement dérogatoire des logements en résidence universitaire a été lancée, ces logements devant être attribués en priorité aux boursiers des plus hauts niveaux.

Comment prendre en compte les besoins en matière de logement des différents publics jeunes ?

Les besoins en logement des publics, jeunes ou moins jeunes, font l'objet d'études précises, comportant diagnostic, orientations, plan d'actions, dans plusieurs documents de programmation à la main des collectivités compétentes. Ces documents définissent leurs actions au plus près du besoin de leur échelle d'intervention territoriale pour les années suivantes.

La compétence sociale a été confiée aux Conseils départementaux, en conséquence de quoi ils réalisent tous les six ans, un plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. Les différentes situations de logement des jeunes en difficulté y sont détaillées, leurs intentions de programmation chiffrées³.

Les intercommunalités compétentes en logement réalisent également leur document programmatique : le programme local de l'habitat. Ces documents estiment et localisent clairement les besoins et permettent de guider les opérateurs de logement pour les jeunes ou les étudiants dans leurs projets.

Enfin, les quartiers des futures gares du Grand Paris sont des secteurs très favorables à l'accueil de projet de logements pour les jeunes ou les étudiants, ceux-ci étant majoritairement utilisateurs des transports en commun. Cependant, ces tènements fonciers font l'objet depuis plusieurs années, d'une spéculation importante, qui peuvent rendre les opérations de logement locatif social difficiles à équilibrer.

- 1 Système d'information du financement du logement social
- 2 Tous ces éléments, et d'autres, sont exposés sur le site internet de la DRIHL (www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/le-logement-pour-les-jeunes-et-les-etudiants-r313.html).
- 3 Ce type de document se trouve facilement sur internet, via les sites des préfetures ou des Conseils départementaux.

R'JT 148 Poissonniers -
Paris 18.
©URFJT
↓





RJT

LES JEUNES EN R'JT EN 2021

47 RÉSIDENCES

pour accompagner les jeunes
de 18 à 26 ans en début de parcours
professionnel ou professionnalisant

**8 644 JEUNES
ACCUEILLIS**

5 545 LOGEMENTS

5 989 PLACES

R'JT Sarcelles Cholettes ouverte en août 2021 -
CDC Habitat social ©VINCENT KRIEGER



HOMER



LES JEUNES EN R'JAM® EN 2021

14 RÉSIDENCES

pour accompagner les jeunes
de 26 à 32 ans en mobilité
professionnelle ou en formation

**1 845 JEUNES
ACCUEILLIS**

1 160 LOGEMENTS

1 262 PLACES

R'JAM® Paris 20 Pyrénées - Toit et Joie - Poste Habitat
©JON ONGKIEHONG

LES JEUNES EN HOME'R® EN 2021

9 RÉSIDENCES

pour étudiants et jeunes chercheurs jusqu'à 30 ans

1 616 JEUNES ACCUEILLIS

1 131 LOGEMENTS

1 245 PLACES



VEROLD APOUASSA ANDZA

RÉSIDENT À SAINT-OUEN DHALENNE

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 22 ans, je suis né au Congo Brazzaville. Je suis arrivé en France à 15 ans. J'ai été hébergé par une amie de la famille mais cela ne se passait pas très bien. L'assistante sociale du lycée m'a aidé et j'ai été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de Seine-Saint-Denis. J'ai vécu quelques mois à l'hôtel puis dans un foyer de l'enfance. Mon éducatrice de l'ASE m'a ensuite orienté vers l'association En Temps¹ qui m'a proposé un studio en ville jusqu'à ma majorité. J'ai eu la chance de rencontrer les bonnes personnes.

Quand j'ai eu 18 ans, j'ai signé un contrat jeune majeur. L'ASE m'a demandé d'intégrer l'ALJT de Saint-Ouen. Je n'en avais pas très envie car j'étais bien tout seul dans mon studio, j'appréhendais.

Qu'est-ce qui a changé votre point de vue ?

Le collectif, les soirées, l'équipe, c'est ce qu'il me fallait. J'ai participé aux animations et je me suis dit que ce serait bien de m'impliquer un peu plus. Je me suis donc présenté au Conseil de la Vie Sociale² et j'ai été élu deux fois. Maintenant je donne un coup de main, je mobilise les résidents, j'anime les réseaux sociaux. Cela m'a fait du bien, chacun à son échelle peut participer, **les jeunes résidents sont les adultes de demain.**

Depuis plusieurs mois avec la chargée de vie résidentielle de la résidence, un samedi par mois, on anime un atelier débat pendant un brunch. Tous les résidents sont conviés ainsi que les jeunes de l'extérieur. Tous les sujets de société y sont abordés, **on apprend beaucoup à s'écouter.** Depuis peu, on propose ces ateliers à d'autres résidences de l'ALJT.

“Je me suis dit
que ce serait bien
de m'impliquer
un peu plus.”

Comment voyez-vous la suite ?

Après que l'ASE a arrêté ma prise en charge à 20 ans, je suis resté à la résidence sur une place de droit commun. Je suis en Bachelor « expert en cyber sécurité » en alternance, je travaille pour le conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Je termine cette année, je souhaite réussir ce diplôme et poursuivre mes études en Master.

J'ai commencé les démarches de recherche de logement avec l'aide de l'ALJT et aussi avec mon entreprise. **Aujourd'hui, je me sens prêt.**

¹ En Temps est une association qui accueille et accompagne des jeunes mineurs et majeurs étrangers.

² Instance de représentation des résidents



JEAN-CLAUDE CORAZZA

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ESSOR 93

Essor 93 est une association gestionnaire de dispositifs de protection de l'enfance et une Adepape (Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance).

Quelle est la place du logement dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes majeurs ?

Le logement est un outil incontournable dans le processus d'insertion sociale et professionnelle des jeunes majeurs et plus largement de la jeunesse.

La particularité d'Essor 93 est d'être à la fois un gestionnaire de dispositifs de protection de l'enfance et une Adepape. Nous accompagnons donc des jeunes à la fois dans le cadre de leur prise en charge et après. Pour nous, le logement est central, essentiel voire vital. Il permet aux jeunes majeurs **d'accéder au droit commun et contribue à leur autonomisation**. Il est un des leviers pour leur permettre de trouver leur place dans la société. S'ils n'ont pas de logement, il est très difficile pour eux de se projeter dans la réalité : payer sa redevance, avoir des relations de bon voisinage.

Il y a aujourd'hui un vrai défaut de construction de logement social malgré la politique du Logement d'Abord. **Nous avons besoin d'un Grenelle du Logement en France et en particulier en Île-de-France pour répondre aux besoins au-delà des jeunes majeurs.**

Quelles sont aujourd'hui vos attentes vis-à-vis des acteurs du logement accompagné ?

J'ai d'abord une attente particulière en direction des structures qui interviennent dans le cadre de la minorité. Elles sont le premier maillon dans la préparation des jeunes à l'accès au logement qu'il soit accompagné ou non. En effet, nous recevons des jeunes majeurs qui ont des dettes invalidantes ou qui à 18 ans, n'ont pas fait leur déclaration de revenus ou leur demande de logement social. De ce fait, Essor 93 doit mener un travail d'accompagnement avec les jeunes qui aurait pu être anticipé et qui retarde l'accès au logement de ce public.

Il y a aujourd'hui **un travail important de partenariat et de mutualisation à mener avec les acteurs du logement accompagné**. Il est également nécessaire pour les structures qui orientent de ne pas se défaire et de rester disponibles après l'orientation.

Concernant les FJT, le manque de disponibilités est un vrai problème.

Quelles sont aujourd'hui vos attentes vis-à-vis des conseils départementaux ?

Il faudrait que l'Association des Départements de France milite **pour faire disparaître l'âge des 21 ans pour l'accès à un contrat jeune majeur**. Il faudrait également qu'une partie du parc de logement social départemental soit mis à disposition des jeunes majeurs. **De plus, il est nécessaire que les Conseils départementaux mettent davantage de moyens financiers en direction des acteurs engagés dans la protection de l'enfance et des Adepape afin de continuer d'accompagner les jeunes de plus de 21 ans. Mais je suis conscient qu'il existe d'importantes disparités territoriales et qu'il faudrait que l'État et l'Europe abondent les budgets dans ce sens. Il faut garder en tête que ce n'est pas qu'une histoire d'argent et qu'il s'agit de notre jeunesse : les citoyens de demain.**

Quel est l'apport pour vous d'une résidence jeunes travailleurs pour les jeunes majeurs ?

La force des résidences ALJT est de proposer à la fois un lieu d'accueil individuel et collectif avec des jeunes qui vivent au même endroit. **L'articulation entre le collectif et l'individuel est précieuse. Enfin, ce sont des lieux de rencontres et de mixité sociale où vivent des jeunes avec des parcours et des histoires différents.**

Néanmoins, le FJT reste une étape dans le parcours résidentiel de ces jeunes, qui ont besoin de se poser et d'accéder à un logement pérenne pour leur permettre de continuer à avancer. Même si nous avons de bonnes relations avec l'ALJT, **le nombre de places n'est pas suffisant pour répondre à toute la demande**. Concernant les SIAO, leur mise en place les a éloignés d'un travail partenarial de proximité même si la volonté était de remettre de l'équité entre les structures.

Résident de Sarcelles
Cholettes ouvrant
son logement.
©VINCENT KRIEGER

“Avoir un toit sur la tête, cela apporte une certaine sécurité et quand on se sent bien, cela nous permet de nous concentrer et de trouver ce que l'on aime faire dans la vie.”



SOFIANE-VINCENT MÉLONI

RÉSIDENT À PARIS 20 DUMAS

Je suis arrivé à l'ALJT en juin 2020, après quelques années passées à l'étranger où j'ai voyagé afin d'en apprendre plus sur la vie. À mon retour en France, toutes les démarches ont été compliquées, notamment pour refaire mes papiers ou ouvrir un compte en banque.

C'est à ce moment-là que je me suis tourné vers la mission locale sur les conseils de Pôle emploi. Ils m'ont aidé à ré-ouvrir un compte en banque, reprendre mes études et surtout trouver un logement. J'en ai trouvé un grâce au dispositif Inser'Toit en partenariat avec la mission locale, l'ALJT et le CLLAJ¹.

La mission locale m'a envoyé vers le CLLAJ, l'association d'aide au logement pour les jeunes et c'est elle qui m'a emmené vers les FJT. Il y a eu tout un suivi par rapport au dispositif pour arriver jusqu'en FJT.

Qu'est-ce que m'a apporté l'ALJT ? Avant tout, elle m'a apporté un toit ! Pas seulement pour moi, mais pour tous les jeunes. Avant, j'étais à la rue et ce n'est pas la même ambiance. **Avoir un toit sur la tête, cela apporte une certaine sécurité et quand on se sent bien, cela nous permet de nous concentrer et de trouver ce que l'on aime faire dans la vie.** Moi, je suis photographe, c'est un métier que l'on apprend parce qu'on l'aime et qu'on le choisit. L'ALJT m'a apporté à la fois une sécurité et une structure qui m'a permis d'y arriver. Aujourd'hui, je peux voir les choses en grand !

J'ai créé avec l'aide d'une amie, une structure qui s'appelle MKTB, elle m'a permis de développer un côté artistique et social de la photographie. Maintenant, j'ai vraiment cet attrait au social qui influence mon travail. Grâce à mon parcours, quand je vais faire de la photo de mode, je vais réellement y apporter cette atmosphère.

C'est d'ailleurs comme cela qu'est né mon projet sur les FJT. Pendant mon séjour, j'ai beaucoup reçu et dans cette même volonté, j'ai voulu rendre la pareille avant de partir. C'est pourquoi j'ai décidé de faire une exposition sur les FJT et la spécificité du dispositif Inser'Toit. Ce qui m'intéresse, c'est de réaliser ce projet pendant que je suis encore un jeune en FJT.

Mon idée, c'est de faire parler les jeunes : par des jeunes et pour les jeunes, en d'autres termes, qu'ils racontent leurs histoires à travers mes photos.

Dans mes photos, j'essaie de représenter la pluralité des identités, en termes de sexe, de genre, de couleurs de peau et de handicap, parce que j'étais moi-même à la recherche de mon identité. En me concentrant sur eux, je me concentre sur moi.

¹ Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes



MAGALI PLANTAT

*DIRECTRICE DE LA MISSION LOCALE NORD ESSONNE
ET DU COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME
DES JEUNES*

Quelle est la place du logement dans l'accompagnement de la mission locale sur l'insertion professionnelle ?

La mission locale Nord Essonne accueille entre 10 et 15 % des jeunes qui disent avoir des problématiques liées au logement.

L'importance de travailler la question du logement en même temps que l'insertion sociale et professionnelle est essentielle parce que l'une ne va pas sans l'autre.

Quelles sont les différences entre la Garantie jeunes et le nouveau Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) pour les jeunes accompagnés ?

Dans la Garantie jeunes, il y avait d'abord une phase collective à l'issue de laquelle un suivi individuel se mettait en place sur une durée de 12 mois, quelle que soit l'évolution de la situation du jeune pendant cette période. Avec le CEJ, les durées d'accompagnement sont plus courtes de 6 à 12 mois.

La nouveauté réside également dans le fait que le jeune doit être en action 15 à 20 heures par semaine : réalisation de démarches personnelles sur l'emploi, le logement... **Il s'agit de mettre en lumière toutes les actions de mobilisation du jeune, planifiées par un référent unique.**

Par rapport au montant de l'allocation, les règles de cumul avec certains revenus ont changé. Désormais, le montant de la rémunération est différent entre un jeune mineur et un majeur.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis des acteurs du logement ?

La FJT est une solution assez sollicitée car il y a un turn-over plus important que dans d'autres structures d'hébergement. **Avec le CEJ, il y a un vrai sujet autour de la solvabilisation.** En évaluant les prérequis et avec 500 € de ressources et des APL

mis en place, un jeune peut donc intégrer un FJT parce que ce sont des logements meublés avec une redevance peu élevée.

Il n'en reste pas moins qu'avec 500 € de ressources, il y a un besoin de sécuriser les parcours grâce à un travail partenarial afin de mettre en place un accompagnement autour des jeunes les plus fragiles.

Un groupe de travail s'est mis en place à la DRHIL sur la sécurisation du parcours des jeunes, l'accompagnement proposé et des outils de solvabilisation. On a également le dispositif "Confiance Île-de-France Jeunes" qui peut être une solution pour les jeunes disposant de faibles ressources notamment pour le paiement du dépôt de garantie.

Quels sont les éventuels points de blocage et leviers à cet accueil ?

C'est la solvabilisation à la fois à l'entrée et à la sortie du CEJ : l'avance de la caution et le temps de mise en place de l'APL. À la sortie du dispositif, cela serait bien de pouvoir mettre en place une allocation transitoire, un revenu qui permettrait une continuité en FJT ou avoir une orientation facile vers d'autres dispositifs (via le SIAO).

Quel est l'apport d'un FJT pour les jeunes et la mission locale ?

C'est un partenaire de proximité. On a la chance sur le territoire de la mission locale Nord Essonne d'avoir 3 résidences ALJT pour jeunes travailleurs. **C'est un logement temporaire qui permet aux jeunes de pouvoir se poser et travailler l'autonomie. Pour les missions locales, c'est un vrai plus d'être en lien avec les équipes dans les FJT. Les jeunes ne sont pas livrés à eux-mêmes.**



THÉODORE DJIVO

RÉSIDENT À PARIS 20 PYRÉNÉES

Quel est votre parcours ?

J'ai 27 ans. Je suis né au Sénégal et je suis arrivé en France en septembre 2019 pour les études.

J'ai obtenu un BTS en Transports logistique et une licence Supply Chain Management. Actuellement, je suis en deuxième année de master Directeur transport de flux international en alternance. J'ai un contrat d'apprentissage avec l'entreprise Economie d'énergie. Mon travail concerne le certificat d'économie d'énergie pour le gaz, le gaz naturel pour véhicules, pour les bâtiments, énergie renouvelable, transition énergétique... Avant de me lancer dans ce domaine, j'ai fait une première année en mastère Gestion de projets informatiques pour donner suite à ma licence Supply Chain. J'avais pour idée d'améliorer mes compétences en logiciels informatiques. En parallèle, j'ai créé la start-up Clean'ique, qui propose le nettoyage de paires de chaussures sur Paris. Le but est de nettoyer les chaussures en moins de 24h, dès le lendemain, le client reçoit sa paire de chaussures emballée comme neuve. À partir des tournées programmées, un livreur récupère les chaussures et un laveur se charge de leur donner une nouvelle jeunesse. Le temps de terminer mes études, j'ai mis ma start-up en stand-by car il y avait énormément de demandes.

Comment êtes-vous arrivé à l'ALJT ?

Je suis arrivé à l'ALJT fin 2020. J'ai connu l'association grâce à mon entourage et j'ai lancé les recherches sur internet. Je suis tombé sur le site de l'ALJT, j'ai vu les photos de la résidence située à Paris 19 Ourcq et cela m'a plu. J'ai candidaté et j'ai été vite recontacté par la personne en charge de la résidence située à Paris 20 Pyrénées. **Quand on connaît la difficulté à trouver un logement sur Paris, je ne pensais pas que cela serait aussi rapide pour moi, je n'avais pas un grand espoir.**

Depuis, j'ai conseillé l'ALJT à trois de mes amies et elles ont été admises très rapidement en résidence.

“Je me sens bien pour entreprendre ce que j'ai à faire.”

En quoi l'ALJT vous a permis d'avancer dans votre parcours professionnel ?

Le fait d'avoir un toit et d'avoir été bien accueilli, cela m'a aidé à me sentir directement chez moi. Je suis plutôt casanier donc l'environnement dans lequel je vis est très important pour moi. Depuis que je suis ici, je me sens bien pour entreprendre tout ce que j'ai à faire. Et lorsque nous avons besoin d'aide, la personne en charge de la résidence sait se rendre disponible.

Ici, le cadre est agréable. Il y a une bonne ambiance et j'ai fait la connaissance de résidents.

Comment envisagez-vous la suite ?

Je suis payé au Smic, alors j'hésite entre le logement social ou bien l'appartement loué de particulier à particulier. Je m'apprête doucement à quitter l'ALJT. Je commence à faire mes recherches via plusieurs plateformes et je vais m'inscrire sur le Pass'Logement®¹. Je souhaite rester sur Paris pour avoir davantage d'expériences dans mon domaine et me spécialiser dans le biométhane.

¹ La démarche Pass'Logement® a été créée par l'ALJT afin de faciliter les parcours résidentiels des jeunes accueillis. Elle s'appuie sur des partenariats avec Action Logement, des bailleurs sociaux, des associations et des collectivités territoriales. Une plate-forme dédiée propose des offres de logement aux jeunes.



JEAN-MICHEL PRATS

RESPONSABLE PROJETS FINANCEMENTS
AU SEIN DU PÔLE POLITIQUES ÉDUCATIVES
À LA CHAMBRE DE COMMERCE D'INDUSTRIE (CCI)
PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Comment s'est construit le partenariat avec les acteurs du logement jeunes ?

Les relations partenariales ont démarré avec l'ALJT pour aider les apprentis des CFA et écoles de la CCI en 2010, à l'époque où les résidences de l'association étaient quasiment toutes des Foyers de Jeunes Travailleurs. Il a débuté dans le cadre d'un Plan d'Investissement d'Avenir autour d'un projet à Cergy avec Efidis (CDC Habitat), la CCI et l'ALJT et a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat, qui a ensuite été étendue à toute l'Île-de-France.

Le partenariat s'est ensuite élargi avec l'URHAJ¹ et d'autres acteurs du logement des jeunes davantage tournés vers l'accueil d'étudiants comme avec ARPEJ, ALFI ou encore STUDEFI.

Trouver des logements abordables, c'est un long et lourd combat. J'ai rencontré de nombreux acteurs du logement mais certains opérateurs privés ne correspondaient ni à mes attentes, ni à mes valeurs. **L'objectif pour nous est d'apporter une solution aux jeunes afin qu'ils puissent suivre leurs études, se loger décemment et à des prix abordables.**

À quels besoins des CFA et des écoles ce partenariat répondait-il ?

Les CFA et les écoles accompagnent les jeunes pour trouver un employeur puis un logement. **Le partenariat avec les acteurs du logement jeunes est un vrai plus.** C'est une chance de pouvoir proposer des logements dans une gamme de prix raisonnable. **La diversité de nos partenariats permet de s'adapter aux situations des apprentis.** Nous orientons les jeunes qui ont besoin d'un accompagnement renforcé vers l'ALJT, ceux qui ont besoin d'un soutien plus léger vers ALFI et ceux qui ont uniquement besoin d'un logement vers ARPEJ ou STUDEFI.

Quel est selon vous l'apport d'une résidence jeune pour des jeunes en apprentissage ?

Le premier apport réside dans l'accompagnement personnalisé proposé. De plus, la deuxième force de l'ALJT est d'être implantée dans toute l'Île-de-France. Les jeunes habitent ainsi soit à proximité de leur école, soit de leur employeur, soit parfois des deux.

Pour les jeunes, qui sont souvent en première décohabitation, le séjour en résidence leur permet de gagner confiance en eux et d'acquérir une autonomie financière. En effet, ils payent un petit loyer et bénéficient d'une APL élevée. Enfin, cela permet d'éviter les échecs en cours de formation ou encore un renoncement à une poursuite d'études.

Quels sont les éventuels points de blocage à cet accueil ?

Il y en a plusieurs et en premier lui celui de l'accueil d'apprentis mineurs. Même si les résidences ALJT accueillent quelques "grands mineurs" (jeunes qui ont entre 17 et 18 ans), il faudrait aller plus loin pour répondre à toutes ces demandes. De plus, **les jeunes se retrouvent parfois en difficulté pour trouver un logement lorsqu'ils sont encore dans une situation intermédiaire,** à savoir qu'ils ont trouvé leur formation mais qu'ils sont encore à la recherche d'un employeur. Ce serait facilitant qu'ils puissent intégrer une résidence ALJT avec leur statut d'étudiant, comme c'est le cas avec ARPEJ ou STUDEFI.

¹ Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes



VALENTIN DELATTRE

RÉSIDENT À MONTÉVRAIN

↑
Décoration
d'un logement
dans la résidence de
Saint-Ouen.
©RAPHAËL BLASSELLE

Valentin Delattre est âgé de 21 ans. Originaire de Béthune, il a d'abord travaillé comme coiffeur à Liévin après avoir obtenu un CAP dans ce domaine. Lorsqu'il arrive à Paris, Valentin préfère dire qu'il est originaire de Lille, ville que les Parisiens situent mieux que Béthune.

Aujourd'hui, Valentin travaille à Disneyland Paris en qualité de coiffeur-maquilleur pour les personnages du parc d'attraction.

Valentin a intégré la résidence ALJT de Montévrain en mai 2022. Lorsque nous avons échangé avec lui, il était arrivé depuis un peu plus d'une semaine à la résidence. C'est son employeur Disney qui avait recherché un logement pour lui à son arrivée en région parisienne. Il avait d'abord fait des recherches de son côté car il souhaitait pouvoir héberger sa famille et ses amis, ce qui n'est pas possible dans les résidences ALJT : les visites ne sont autorisées qu'en journée. **Mais cela a été compliqué de trouver un logement autonome car Valentin était encore en période d'essai.** Il a donc laissé son employeur s'occuper de trouver une solution de logement.

Malgré cette contrainte liée aux visites, Valentin apprécie la proximité de la résidence de Montévrain avec les transports et le centre commercial Val d'Europe. Son lieu de travail est à cinq minutes en RER, qu'il prend désormais pour tous ses déplacements. Il

“Valentin apprécie la proximité de la résidence ALJT de Montévrain avec les transports et le centre commercial Val d'Europe.”

a ainsi pu revendre sa voiture. Il souligne également le fait que le prix est avantageux même s'il aimerait avoir un logement plus grand. Il précise d'ailleurs qu'il est peu présent dans son logement à part pour y dormir.

À son arrivée, des travaux devaient encore être faits dans son logement et il a souvent sollicité l'équipe qui a été réactive.

Valentin sait qu'il y a des activités proposées avec les autres résidents comme des petits déjeuners ou des pots de bienvenue mais très pris par son travail, il n'a pas encore eu le temps d'y participer.

Pour la suite de son parcours, Valentin attend que sa période d'essai soit validée. Il souhaite continuer à travailler chez Disney car c'était pour lui un rêve d'enfant. Cela faisait 5 ans qu'il avait ce projet mais sans savoir pourquoi il s'empêchait de le faire. Finalement sur un coup de tête, il l'a fait et il a été pris ! Il y venait tous les 15 jours et il est ravi de pouvoir désormais y travailler, de voir l'envers du décor.



SÉVERINE DIGER

SERVICE LOGEMENT DE DISNEY
COORDONNATEUR LOGEMENT

Comment s'est construit le partenariat entre Disney et l'ALJT ?

Nous travaillons depuis 15 ans avec l'ALJT. Nous avons besoin de logements pour nos salariés, c'est pourquoi nous avons construit de nombreux partenariats sur le territoire.

Quelle est la place du logement dans la politique sociale de Disney ?

La place du logement dans la politique sociale de Disney est très importante. Nos salariés sont le reflet de nos visiteurs. Nous recherchons également des personnes qui maîtrisent plusieurs langues et qui de ce fait, viennent parfois de loin (Bruxelles, Londres, Lille, Marseille). C'est pourquoi ces salariés auront besoin d'un logement pour travailler. Depuis l'ouverture de Disney, nous avons embauché des salariés de 101 nationalités différentes.

Si nous recrutons une personne en CDD court, elle sera logée au sein de résidences spécifiques comme les résidences La boiserie et les Pléiades de Disney. Pour les personnes recrutées en CDI, nous avons des partenaires privilégiés comme l'ALJT, ALFI, Résidétape ou Habitat 77 dans la région.

Le partenariat avec l'ALJT permet-il de répondre aux besoins de Disney et de ses employés ?

Même des salariés ayant des revenus élevés auront des difficultés à trouver un logement dans le parc privé parce qu'ils seront en période d'essai. C'est la difficulté de la région parisienne.

Les résidences ALJT répondent bien au besoin que nous avons de loger nos salariés. C'est vraiment le support pour pouvoir accueillir nos employés en CDI ou en apprentissage.

En quoi consiste le travail avec l'ALJT ?

Nous travaillons très bien avec l'ALJT. Avant que nos salariés n'intègrent Disney, je leur envoie toutes les informations leur permettant de constituer leur dossier logement pour les résidences temporaires.

Il y a plusieurs avantages à orienter nos salariés vers l'ALJT : le préavis de 8 jours, des loyers moins chers car les résidences proposent des petits logements. J'ai les équipes des résidences parfois tous les jours au téléphone : si le jeune est en difficulté ou qu'il ne répond pas. La résidence aurait besoin d'être rénovée car elle a maintenant quelques années mais humainement, nous avons de très bonnes relations avec l'équipe et le directeur.

Quel diagnostic posez-vous sur l'offre de logement global à proximité de Disney ?

Au terme de leur séjour à l'ALJT, les salariés aspirent à s'installer dans un logement autonome et ne plus avoir à respecter le règlement de la résidence. Certains salariés accèdent à un logement pérenne que ce soit dans le parc social ou privé. Mais nous sommes implantés dans une zone tendue car très demandée (proximité avec les transports et Paris, commerces, associations...) où les loyers sont chers et l'offre insuffisante malgré la construction de nouveaux logements. **Les jeunes aspirent à rester vivre près des résidences : à Montévrain ou à Magny-le-Hongre. Mais pour un salarié qui est seul et qui gagne 1 200€ par mois, c'est très difficile. Malgré les constructions récentes, l'offre n'est toujours pas suffisante.**

Regards croisés



MARIANNE AUFFRET

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'UNION NATIONALE
POUR L'HABITAT DES JEUNES



JÉRÔME CACCIAGUERRA

DIRECTEUR DE L'UNION RÉGIONALE
POUR L'HABITAT DES JEUNES ÎLE-DE-FRANCE

Quelle actualité du projet FJT ?

Jérôme Cacciaguerra **Après des mois de crise sanitaire, nos projets ont (encore une fois) démontré leur capacité à accompagner les jeunes et les territoires en période difficile.** Le choix de ne jamais renoncer à l'accompagnement et au brassage des publics est la clef de cette capacité. En zone dense (j'en suis sûr !) comme plus détendue (on me l'a assuré !), nos FJT assurent un suivi humain et bienveillant qui permet d'anticiper les difficultés et de gérer rapidement les problèmes quand ils émergent malgré tout. Si cela fonctionne en période critique, imaginez la qualité de l'outil en temps "normal".

Marianne Auffret Vous connaissez l'histoire du passage de "FJT" à Habitat Jeunes qui fonde l'UNHAJ d'aujourd'hui ? Jérôme, c'est peut-être même toi qui me l'a racontée. C'est tout sauf un simple changement de marque ou de logo ! L'idée était de rendre compte de la dimension plus vaste, plus complète du projet. Je n'ai pas de religion en la matière. J'aime bien "Foyer Jeunes Travailleurs", l'histoire riche dont le terme est chargé. Mais aussi "Habitat Jeunes" et l'ambition qu'il porte. **Habiter, c'est plus que se loger. C'est être actif et vivant. C'est tisser un lieu d'appartenance et de solidarité, même si c'est temporaire. C'est un moyen et une fin.**

Le rapport du CGEDD¹, commandé et remis cette année à la ministre du logement avait pour objectif de déterminer "l'utilité sociale" du FJT. Ce fut fait. La lettre de mission à l'origine du rapport était quelque peu à charge - ou était-ce juste de la méconnaissance ? Elle a donné lieu à un rapport fouillé, élogieux et très optimiste quant à l'"actualité" du projet. Yapluka, comme on dit. Un ministre vient d'être nommé, peut-être a-t-il emporté le rapport du CGEDD à la plage.

Dès septembre, nous allons le solliciter et nous mettre au boulot tous ensemble.

Quels enjeux pour les années à venir ?

Jérôme Cacciaguerra Nous enregistrons en Île-de-France plus de 100 000 demandes par an pour à peine plus de 7 000 admissions sur la même période. **Il faudrait produire au moins 1 000 places FJT par an sur les 6 prochaines années pour in fine passer d'un taux de satisfaction de la demande de 7 à 14 %.** Dans le même temps, la crise des métiers de l'humain et les difficultés de recrutement que cela implique, nécessitent que nous renforçons l'attractivité de nos projets et de nos emplois. Seule condition pour assurer la qualité et la pérennité de l'action socioéducative en FJT.

Marianne Auffret Par-delà la situation en zone tendue, **le logement des jeunes affleure considérablement dans les problématiques des territoires.** On en trouve d'ailleurs trace dans les différents schémas de diagnostics ou de programmation comme les PLH, les PDALHPD ou dans les CUS². Si beaucoup souhaitent que des jeunes s'installent ou ne désertent pas la ruralité et les villes moyennes, le logement reste souvent un frein notable. **Chaque année, des offres d'emploi ou d'apprentissage n'y trouvent pas preneur, faute de logements disponibles ou adaptés.** Le logement des jeunes est un problème de jeunes, certes, mais c'est aussi un problème structurant dans l'aménagement du territoire et l'emploi. Permettre à des jeunes de s'installer durablement sur le territoire, à certains de décohabiter, à d'autres de venir pour un stage, une formation, à d'autres encore de revenir après des études dans la grande

ville voisine, cela va au-delà du "logement des jeunes". En milieu rural comme ailleurs, les jeunes peuvent être accompagnés dans cette installation. **L'approche globale, c'est la force du collectif.**

Quels nouveaux champs d'action à engager ?

Marianne Auffret Sur le plan de l'offre bâtie, le réseau Habitat Jeunes propose des solutions qui répondent aux besoins en logement des jeunes, selon les spécificités du territoire. En construisant des résidences collectives avec bailleurs et collectivités comme partenaires essentiels mais aussi en accompagnant les parcours résidentiels des jeunes. Mobilisation de logements communaux, colocation dans le parc social, sous-location dans le parc privé, micro-résidence, bourses au logement, tiny houses... les solutions foisonnent. Les associations sont des acteurs de terrain qui expérimentent sans cesse. **Mais nous avons besoin de la mobilisation de tous, de l'État en premier lieu, des collectivités, des bailleurs pour consolider nos modèles économiques.**

Plus nous avons la nécessité d'être agiles et réactifs par rapport aux besoins des jeunes, plus nos partenariats économiques doivent être stables, fiables, lisibles et pérennes, établis dans la confiance mutuelle. C'est la mécanique de base de l'innovation et certains décideurs ont parfois du mal à s'en souvenir. La variabilité des modalités de financement, à l'investissement comme en fonctionnement (mention spéciale à l'AGLS³, insuffisante en volume et illisible dans son mode d'attribution) rend des choses qui pourraient être plus simples tout à fait compliquées. La CNAF et les Caf restent des partenaires privilégiés, nous pouvons aller encore plus loin dans le partenariat.

Jérôme Cacciaguerra Notre savoir-faire en terme d'action socioéducative, de mobilisation de nos compétences au service des parcours résidentiels et de vie doivent pouvoir se déployer utilement sur **de nouveaux secteurs géographiques** (moins tendus), **de nouveaux publics** (un peu moins jeunes), **dans des nouvelles solutions d'habitat** (mais toujours tellement plus que du logement).

Pourquoi êtes-vous si attachés à ce projet ?

Jérôme Cacciaguerra Après 15 ans d'immersion au sein du secteur du logement des jeunes, **je reste bluffé par la robustesse et la pertinence du modèle FJT.** Sans négliger les nombreuses innovations et approches complémentaires, ce choix historique de faire **du logement temporaire collectif un support au service de l'émancipation des jeunes accueillis** est d'une efficacité redoutable.

Marianne Auffret J'aime bien l'idée de parler d'attachement. Le terme me va bien. J'aime l'écho que le terme porte par rapport au projet lui-même. Dans une vie antérieure, je me suis intéressée à la théorie de l'attachement. On est plus tout à fait sur le même segment d'âge puisqu'elle concerne les bébés. Elle consiste à dire que l'enfant a besoin, pour se développer normalement sur le plan affectif et social de former une relation affective privilégiée avec au moins un "donneur de soins". Non, je ne confonds pas les bébés et les jeunes ! Je dis que le processus de l'émancipation affective, citoyenne, économique n'a pas rien à voir. Ce qu'on **essaie de donner à un jeune qui passe par l'Habitat Jeunes, c'est... les moyens de le quitter, de s'envoler. C'est parfois difficile, les équipes galèrent parfois, mais il en reste toujours quelque chose.**

Si vous aviez une baguette magique ?

Jérôme Cacciaguerra Trois fois rien ! Un revenu universel dès 18 ans et une politique jeunesse nationale et régionale ambitieuse et transversale. Sinon un chèque énergie structure, des contrats jeunes majeurs sécurisés jusqu'à 21 ans, des titres de séjours pour tous les ex MNA formés et qualifiés...

Marianne Auffret La période est rude pour la jeunesse. Crise matérielle et existentielle, les moyens manquent et l'espoir est assailli. L'ambiance économique, climatique, géopolitique rend difficile de se projeter dans l'avenir. Sans élan, nous sommes condamnés à un éternel présent absurde et assez flippant. La transformation écologique en profondeur, cela consiste à retrouver du souffle, de l'envie de travailler ensemble, de coopérer même dans l'adversité. C'est difficile parce que nous sommes dressés pour la compétition depuis l'enfance !

Les associations, leur gouvernance et leurs salariés, en sont affectés eux aussi par ces crises. D'abord parce qu'ils vivent dans ce même monde - il n'y en a qu'un ! - mais aussi par porosité de leur expérience quotidienne avec les jeunes. Très concrètement bien sûr lorsque la faible solvabilité des jeunes affecte leurs ressources de gestionnaire déjà bien affaiblies par les hausses de charges (énergie, assurances, petits travaux et grands projets) mais aussi parce que là toutes les fragilités des jeunes affectent leur travail. Si j'avais une baguette magique et parce que je sais que la baguette magique de Jérôme veille sur les choses concrètes essentielles qu'il a citées (on joue à plusieurs, n'est-ce pas ? c'est le pouvoir des unions) je crois que je... changerais la musique du film. Je mettrais une musique plus tendre, plus mystérieuse, plus fraternelle surtout.

1 Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable

2 Plan Local de l'Habitat, Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Convention d'Utilité Sociale

3 Aide à la Gestion Locative Sociale



LUCIE HOURCADE

CONSEILLÈRE EN POLITIQUES FAMILIALES ET SOCIALES
À LA CNAF

Quelle est la politique sociale de la CNAF vis-à-vis des familles monoparentales ?

La branche famille a enrichi progressivement son offre de services pour des familles en situation d'isolement (séparation, décès d'un conjoint, monoparentalité). La majorité des prestations familiales prend en compte cette situation d'isolement et les fragilités sociales et économiques qui en découlent soit par une majoration du plafond des montants des aides, soit par une majoration du montant lui-même.

Pour renforcer l'accès aux droits des allocataires et favoriser la mise en œuvre d'un accompagnement global, la CNAF a déployé en janvier 2021 un "parcours séparation" qui repose sur 3 piliers :

- le versement de prestations financières auprès des allocataires ;
- l'appui au versement et au recouvrement des pensions alimentaires ;
- l'information, l'accompagnement et l'orientation des parents.

La nouvelle mission d'intermédiation financière confiée à la branche Famille via le service de l'ARIPA (Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires) renforce l'accompagnement auprès des familles dans une logique de prévention

des conflits, valorisation du rôle de chaque parent et de sécurisation du versement de la pension alimentaire : **30 % des pensions alimentaires ne sont pas ou partiellement payées.**

Par ailleurs, **l'offre de services à destination des personnes séparées prend appui sur un réseau de partenaires ressources (médiation familiale, espace de rencontre...) ancrés sur les territoires et des partenaires relais contribuant à la visibilité et la diffusion de l'information auprès des usagers.**

L'enjeu de cette offre est de formaliser un parcours avec une approche globale autour de la parentalité prenant en compte l'intérêt de l'enfant.

Dans une démarche d'amélioration continue, la CNAF a enrichi progressivement son offre pour accompagner les situations de violences conjugales aux côtés des acteurs de territoires ou encore les parents qui ne sont pas sur la résidence principale de leur enfant.

Pour la CNAF, il n'y a pas de spécificité concernant les publics jeunes de moins de 30 ans. L'offre de services est la même quel que soit l'âge du parent, c'est bien la monoparentalité en tant que fait générateur qui est la porte d'entrée pour l'ouverture de droits.



“Le logement est une source d’émancipation et d’autonomisation.”

Quelle est la place du logement dans cette politique sociale ?

Dans le cadre des rendez-vous personnalisés, les travailleurs sociaux des Caf accompagnent les usagers sur l’ouverture de leurs droits aux différentes prestations. L’objectif est également d’orienter vers des partenaires et de soutenir les familles dans leurs différentes démarches. C’est lors de ces rendez-vous que les travailleurs sociaux peuvent informer les familles sur les dispositifs liés au logement et notamment sur les foyers de jeunes travailleurs.

De plus, au niveau local, les Caf disposent de fonds propres en complément des prestations familiales et peuvent verser des aides pour des déménagements ou l’achat d’équipement pour un nouveau logement.

Les résidences jeunes (résidence sociale FJT) vous paraissent-elles pertinentes pour accueillir les jeunes en situation de monoparentalité ?

Oui complètement car **le logement est une source d’émancipation et d’autonomisation qui permet également d’asseoir son rôle de parent.** Lors d’une séparation, plusieurs questions se posent : rester, partir, être hébergé(e) chez un tiers avec un risque également de se retrouver à la rue.

Les FJT permettent d’accueillir des jeunes de moins de 30 ans et de proposer une présence socioéducative sur place en plus du logement. Ces professionnels peuvent ensuite faire le lien avec les réseaux de partenaires locaux. On y retrouve une dimension à la fois individuelle et collective.

L’arrivée de l’enfant peut être vécue comme une période de fragilité, les foyers de jeunes travailleurs offrent une ressource qui permet de ne pas se sentir isolé(e). **Les équipes sur place permettent d’accompagner le détachement familial dans le bon sens du terme, c’est précieux.** Dans le cas des grossesses précoces, la place de la famille est très importante. Pourtant plus elle est précoce, plus l’accompagnement des familles risque d’être fragile.

Le soutien des professionnels est une plus-value dans le parcours des jeunes.

La communication et la visibilité de l’action des FJT serait à renforcer auprès de l’accueil de familles monoparentales car on constate une forme de méconnaissance sur cet accueil y compris par les partenaires locaux.

Quels sont les freins pour vous à l’insertion sociale et professionnelle des familles monoparentales de moins de 30 ans ? Et quels seraient les leviers pour les lever ?

Après une séparation, c’est difficile que l’on ait 25 ou 45 ans. La différence réside peut-être dans la situation professionnelle. Quand on a moins de 25 ans, est-ce que l’on a fini ses études, est-ce que l’on a pu commencer à s’insérer professionnellement ? **Pour les plus jeunes, l’insertion professionnelle peut avoir été ralentie par l’arrivée d’un enfant.**

Pour le mode de garde, malheureusement, selon les territoires, c’est compliqué pour tout le monde également, que l’on soit isolé ou non. Ce n’est d’ailleurs pas pour rien qu’un service public de la petite enfance va se mettre en place car cela répond à un vrai besoin.

L’absence de mode de garde peut freiner l’insertion professionnelle des familles. C’est pourquoi la branche Famille travaille en étroite collaboration avec Pôle emploi afin de développer des crèches à vocation d’insertion professionnelle (AVIP) qui sont déployées principalement dans des Quartiers de la Politique de la Ville. L’accueil proposé par ces structures permet notamment aux parents de se rendre à des entretiens.

En complément des prestations versées au titre de l’accueil du jeune enfant (Paje), certaines Caf développent des dispositifs pour répondre à des besoins ponctuels pour soutenir la parentalité et le répit parental. C’est le cas par exemple de la Caf de Paris qui propose des chèques baby-sitting.

Il est nécessaire de s’appuyer sur un maillage territorial local avec les missions locales et les centres de PMI (Protection Maternelle et Infantile) par exemple. Les Caf transmettent systématiquement les déclarations de grossesse aux centres de PMI pour qu’ils puissent accompagner les situations les plus fragiles et enclencher un accompagnement si la famille est d’accord. **L’enjeu est toujours de proposer un parcours fluide et global.**

L’autre levier est de faciliter l’accès aux droits. Le site de la Caf a mis en place un parcours interactif qui permet aux usagers de proposer des services adaptés à la situation de chaque personne.

L’enjeu pour la CNAF aujourd’hui est de rendre visible et lisible l’offre qui existe et de poursuivre son développement sur les territoires.

AU 31 DÉCEMBRE 2021

65 logements

adaptés aux familles monoparentales sur 11 résidences (R'JT et R'JAM®)

89 familles accueillies

(soit une augmentation de 43 % par rapport à 2020)

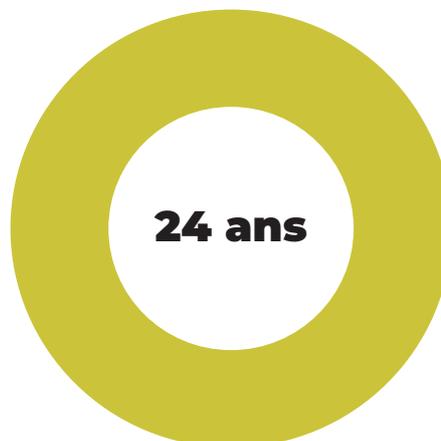
731 candidatures

déposées sur le site internet

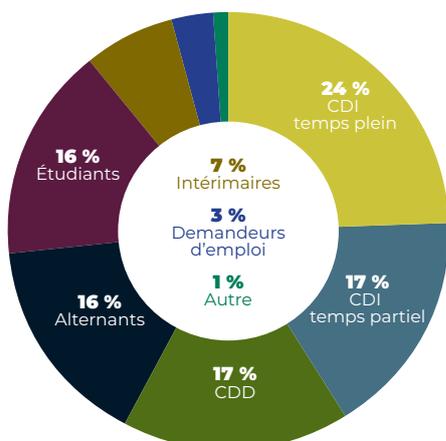
15 professionnels

de l'ALJT formés

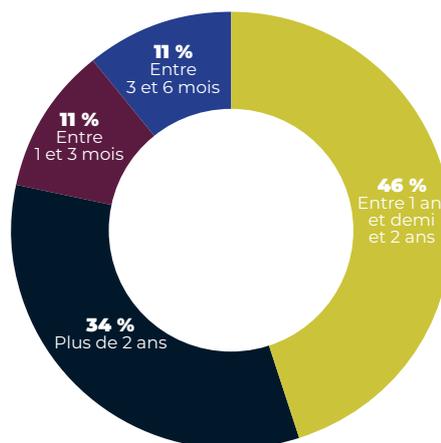
MOYENNE D'ÂGE



SITUATION PROFESSIONNELLE

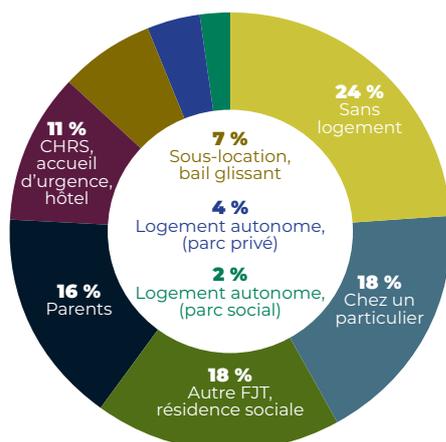


DURÉE DU SÉJOUR



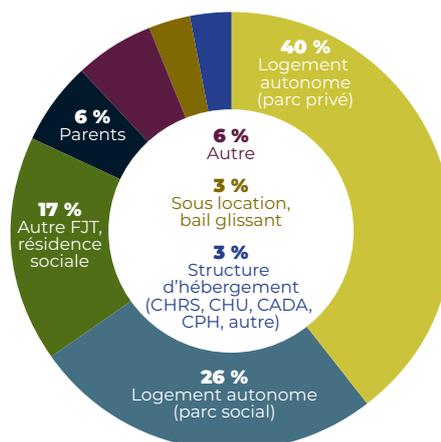
SITUATION DE LOGEMENT À L'ENTRÉE EN 2021

En 2021, 45 familles monoparentales ont intégré 1 logement.



SITUATION DE LOGEMENT À LEUR SORTIE DE L'ALJT EN 2021

En 2021, 35 familles monoparentales ont quitté l'ALJT.





MARLÈNE AGNINI

RÉSIDENTE À PARIS 14 GLACIÈRE

Quel est votre parcours ?

J'ai 24 ans, je viens de Bondy. Ma fille s'appelle Milaya, elle a 14 mois. Après Bondy, je suis allée à la Rochelle et je suis finalement revenue sur Paris fin septembre 2021. Actuellement, je suis une formation en alternance CAP Petite enfance dans une crèche au Raincy dans le 93. Ma fille est chez une assistante maternelle dans le quartier. L'école en alternance est dans le 10^e arrondissement à Paris. La crèche est à 1h20 de chez moi.

Comment êtes-vous arrivée à l'ALJT ?

J'ai entendu parler de l'ALJT parce que j'ai des copines qui vivaient dans d'autres résidences. Mais je ne savais pas si les enfants étaient acceptés. **J'ai pensé que si je demandais un logement, on ne me le donnerait peut-être qu'à moi. Je me disais que ça allait être compliqué mais je me suis dit "Qui ne tente rien n'a rien". Si on n'avait pas accepté mon enfant, je serai restée chez ma mère.** Ici, je suis tranquille avec ma fille. J'ai toujours voulu être indépendante.

Quand j'ai postulé au Raincy, j'habitais chez ma mère à Bondy. Au début, c'était pratique pour moi. J'ai une copine qui habitait dans la résidence, je lui ai demandé "tu ne connais pas un logement qui accepte des mères avec des enfants ?". Elle m'a dit : "J'en parle à ma responsable pour voir si on a une place pour toi" et j'ai eu ce logement. Je suis rentrée début octobre 2021.

Est-ce que vous bénéficiez d'un soutien familial ?

Oui, ma mère, mon père, toute ma famille vit ici. Il y a des semaines où ma mère ne travaille pas. Les vacances de Pâques par exemple, ma fille y est allée pendant une semaine. Parfois, elle la récupère une ou deux semaines.

En tant que parent, qu'attendez-vous de l'ALJT ?

L'équipe est très accueillante avec moi et ma fille. L'équipe est tout le temps disponible. Quand j'ai besoin d'un conseil, cela m'arrive le dimanche d'envoyer un mail à la chargée d'accompagnement, je tente et si le lendemain elle n'est pas là, elle me dit d'aller voir ses collègues en bas. C'est bien, ils sont là pour nous.

La vie en résidence ...

Au début quand je suis arrivée, je n'allais pas trop vers les autres, je n'assistais pas aux réunions, je ne savais pas trop comment cela se passait. Le mois dernier, il y a eu un pot d'accueil pour les nouveaux et j'y suis allée. C'était sympa de voir d'autres jeunes comme moi, il y en a qui sont en contrat d'apprentissage, d'autres qui travaillent en CDI, en CDD. **Ici, on a tous des parcours différents. Chacun à son vécu, cela fait du bien de parler à d'autres personnes.**

Et le logement qu'en pensez-vous ?

Quand je suis arrivée, on n'avait pas tous ces équipements. On n'avait pas de table adaptée, une chaise haute, un grand frigo, une salle de bain pratique. J'ai connu le logement avant et après des travaux. J'ai plus de rangements. Il y a aussi un lit bébé pour ma fille. J'ai un petit espace pour ranger ses jeux et j'ai un petit canapé sur lequel j'aime bien m'installer pour ne pas tout le temps être sur le lit.

Comment vous vous projetez pour la suite ?

Si je signe un CDI avec une crèche en tant qu'assistante maternelle, je voudrais demander un logement plus grand en région Île-de-France.

“La question du logement est importante car la façon dont les besoins primaires des parents sont assouvis va impacter leur parentalité.”



GAËLLE GUERNAEC-LEVY

DIRECTRICE ET FONDATRICE DE L'ASSOCIATION PAPOTO

Présentez-nous votre association ?

Papoto est l'acronyme pour “Parentalité pour tous”. Fondée fin 2018, cette association s'est donnée pour mission de faciliter la transmission d'informations essentielles et scientifiquement validées sur le développement de l'enfant aux parents et en premier lieu aux parents les plus vulnérables.

Parmi les parents que nous accompagnons, nous avons beaucoup de familles monoparentales car nous nous adressons à des familles fragiles sur le plan psychosocial et la monoparentalité est statistiquement plus importante dans un contexte de vulnérabilité.

Qu'est-ce qu'une famille monoparentale ?

Au sens de l'Insee, “une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires n'ayant pas d'enfant”. Il existe une notion d'isolement. Il ne s'agit pas de couples séparés qui s'occupent à tour de rôle de l'enfant. **La typologie la plus courante c'est une femme qui assume quasiment seule financièrement les besoins de l'enfant ainsi que son éducation** Pourquoi rencontrons-nous davantage de mères célibataires chez les familles les plus défavorisées ?

D'un point de vue sociologique, dans les milieux plus défavorisés, la répartition des rôles parentaux est plus sexuée. Lorsque l'enfant est petit, le “care”, c'est-à-dire donner les soins à l'enfant, est davantage dévolu à la mère tandis que le père est plus en retrait. Lorsque la séparation survient alors que l'enfant est jeune, les liens avec le père n'ont pas toujours pu se nouer. Ce dernier peut aussi avoir plus de difficulté à payer une pension alimentaire, ce qui peut aussi concourir à sa prise de distance.

Quels sont pour vous les besoins d'accompagnement à la parentalité des familles monoparentales de moins de 30 ans ?

Selon moi, la spécificité de l'accompagnement n'est liée ni à l'âge, ni au statut de famille monoparentale. Ces deux caractéristiques ne constituent pas en tant que tels des facteurs de risques.

Ce qui détermine les facteurs de risques c'est quand la monoparentalité et le jeune âge du parent sont associés à un isolement social, à une précarité économique, à une enfance difficile ou à une rupture des liens familiaux. Ce sont ces éléments entre autres qui vont nécessiter un accompagnement plus spécifique.

Si vous avez une mère seule, avec un entourage familial solide et très présent, pour moi il n'y a plus de spécificité dans l'accompagnement.

Selon vous quelle est la place du logement dans la parentalité ?

La question du logement est importante car la façon dont les besoins primaires des parents sont assouvis va impacter leur parentalité. Si un parent ne bénéficie pas d'un logement stable, salubre, suffisamment grand, cela risque d'impacter sa parentalité, de le fragiliser. **Pour que le parent puisse avoir des pratiques ajustées aux besoins de son enfant, il faut qu'il soit un minimum sécurisé dans sa vie d'adulte. Cela passe notamment par le fait d'avoir un logement.**

Il y a une augmentation en flèche de familles et de femmes enceintes à la rue. Dans cette situation comment ces femmes vont-elles pouvoir se projeter psychiquement dans leur grossesse, accompagner



©SHUTTERSTOCK

leur bébé, répondre aux besoins fondamentaux de leur enfant si elles-mêmes sont dans une très grande insécurité ?

Après, ce logement doit-il répondre à des critères très spécifiques ? Quand l'enfant est petit, je ne suis pas certaine. Le logement doit être décent, propre, salubre... Faut-il absolument une chambre pour l'enfant quand il est petit ? Je ne suis pas certaine que ce soit un critère indispensable mais il est vrai que l'aménagement du logement n'est pas neutre.

L'association Papoto a animé des ateliers en 2021 à destination des familles monoparentales. Pouvez-vous nous en parler ?

Lorsqu'on anime des ateliers, c'est toujours le même principe : transmettre aux parents l'état des connaissances scientifiques sur le jeune enfant (développement, besoins fondamentaux...). On projette de petites vidéos aux parents qui abordent différentes thématiques : le développement cérébral de l'enfant, les émotions, le besoin d'attachement, le langage, l'importance du jeu, la discipline non violente... Ces

ateliers sont aussi des moments d'échanges entre pairs. De plus, ces ateliers permettent aux parents soit de confirmer certaines pratiques qu'ils ont déjà mises en place, soit de modifier des pratiques qui seraient moins adaptées aux besoins de l'enfant. **C'est donc à la fois de la valorisation de leurs compétences et un moment d'acquisition de connaissances.**

Aviez-vous remarqué quelque chose de particulier pendant les ateliers que vous avez animés au sein de notre résidence ?

Les participantes avaient des profils assez variés. Il y avait des mères très informées, qui avaient déjà beaucoup réfléchi à toutes ces questions et qui étaient très désireuses d'en savoir plus et d'autres pour qui c'était peut-être plus compliqué. Par exemple, une mère de 18 ans, dont l'enfant avait deux ans, en rupture familiale était présente et on sentait qu'elle était plus fragile sur le plan de la parentalité. **Ce qui était intéressant, c'était le mélange de ces profils et le fait qu'elles pouvaient se transmettre des conseils et des astuces entre elles.**



ILIACE TORO

RÉSIDENT À GENNEVILLIERS GISÈLE HALIMI

Je suis actuellement étudiant en master 2 d'économie appliquée, spécialité économie internationale, politiques macroéconomiques et conjoncture à l'Université de Paris Nanterre. Je suis burkinabé et j'ai obtenu une licence en sciences économiques et gestion en 2017. Je suis arrivé en France en février 2019 pour faire un master 1 Finance de marché. Ce master ne me plaisait pas, j'ai donc changé de cursus et je suis allé en Corse pour faire un master en économie appliquée. J'y suis resté 2 ans avant de revenir sur Paris en 2021.

SE LOGER EN TANT QU'ÉTUDIANT INTERNATIONAL : LE PARCOURS DU COMBATTANT

J'habite à l'ALJT Gisèle Halimi de Gennevilliers depuis septembre 2021. Lors de mon premier séjour en France en 2019, j'habitais dans une résidence Arpej à Évry. Dès que j'ai eu l'admission à l'Université de Paris Nanterre, **j'ai commencé ma recherche de logement, avant même de revenir physiquement sur Paris. Je connaissais les difficultés que les étudiants internationaux rencontrent pour se loger : j'avais soit des refus soit aucune réponse.** J'étais désespéré, j'ai contacté la responsable du bureau international de l'Université Paris Nanterre qui a pris le temps d'écouter ma situation. Elle m'a mis en relation avec la gestionnaire de la résidence ALJT de Gennevilliers et j'ai pu avoir un logement. **J'ai pu souffler un peu et me consacrer à mes études, j'ai été soulagé d'un poids.** Je pense que quand on est un étudiant international, on pense que nos revenus sont moins élevés et cela complique l'obtention d'un logement.

Se loger en France a toujours été difficile pour moi en tant qu'étudiant international. Déjà en 2019, j'avais mis 4 mois pour trouver un logement sur

Paris, j'étais hébergé chez un ami. Puis quand j'ai trouvé un appartement, il était à deux heures de mon école. Même combat en Corse, pendant l'année universitaire, il est très rare de trouver un job étudiant ou un emploi à temps partiel. Je suppose que c'est pour cette raison que les étudiants internationaux rencontrent des difficultés à trouver des logements.

AVOIR UN LOGEMENT MAIS PAS QUE !

Avoir un logement à l'ALJT, **cela me permet de rencontrer des personnes d'origine et de culture différentes.** On regarde des matchs de foot, on partage des repas aussi. J'ai rencontré des gens qui sont presque devenus des amis. Vivre à l'ALJT, cela **permet de faire du lien et de ne pas se retrouver seul.** J'ai trouvé un logement confortable dans une résidence neuve située à 45 minutes en moyenne de la faculté, je suis proche des centres commerciaux et des transports, ce qui me facilite la vie. La résidence est neuve, je suis l'un des premiers résidents. Je me sens bien, la gestionnaire est toujours en contact avec nous, elle répond à nos questions. Le prix est abordable, c'est un bon rapport qualité/prix.

UN FUTUR LIÉ AUX POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

J'ai du mal à me projeter dans l'absolu. L'idéal serait pour moi de pouvoir faire une thèse en entreprise. Si j'atteins cet objectif, j'aimerais rester à la résidence aussi longtemps que possible. J'ai d'autres options : soit faire un master dans le domaine du big data soit trouver un emploi. J'ai un peu de temps devant moi avant de prendre une décision concernant mon avenir professionnel. Même si mon objectif est de trouver un logement autonome, je sais que si je commence à travailler, je ne pourrai pas rester dans une résidence étudiante.

“Je pense que quand on est un étudiant international, on pense que nos revenus sont moins élevés et cela complique l'obtention d'un logement.”



KARINE NIZAN

RESPONSABLE D'ACCUEIL DU BUREAU INTERNATIONAL
À L'UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE

À ce poste depuis 2019, ma mission est de mettre en place des projets pour améliorer l'accueil des étudiants étrangers. Je les accompagne sur toutes les questions pratiques : logement, santé, titres de séjour... **J'essaie de trouver des partenariats autour du logement parce que c'est la partie la plus compliquée dans la région.** J'en ai créé un avec l'ALJT de Gennevilliers qui propose des logements peu chers et acceptables en termes de distance pour nos étudiants. Au départ sur Gennevilliers Basly uniquement, c'était très ponctuel puis il y a eu l'ouverture l'an dernier de la résidence de Gennevilliers Halimi où nous avons mis en place un partenariat avec un plus grand nombre de places réservées : une cinquantaine de nos étudiants internationaux ont été accueillis en septembre 2021.

Quel type de profil orientez-vous vers l'ALJT ?

Ce sont principalement des étudiants en programme d'échange qui sont là pour 1 ou 2 semestres. Je suis attentive à la question du budget : **j'oriente les étudiants qui disposent de 600 euros de ressources vers des résidences un peu plus chères et je vais réserver les logements de l'ALJT à des résidents qui ont entre 400 et 500 euros par mois.** Je m'assure également qu'ils sont flexibles sur l'emplacement des résidences. **Ils préfèrent être dans Paris ou plus proche du campus même s'ils découvrent rapidement les principes de réalité.**

Quels sont les besoins spécifiques pour les jeunes étudiants étrangers ?

Comme ils viennent pour une courte période, **les étudiants ont besoin d'un logement meublé, proche des transports en commun pour se rendre sur les campus facilement. Concernant la question du garant, il faut que les résidences acceptent la garantie Visale, c'est vraiment un point**

important parce qu'ils n'ont pas la possibilité d'avoir un garant physique en France. Il y a aussi besoin de souplesse par rapport aux documents administratifs demandés. Le coût est aussi une problématique importante. À Nanterre, les prix des loyers sont exorbitants : environ 900 euros par mois en résidence étudiante et très peu d'étudiants sont en mesure de payer ces loyers. Ils n'ont pas la notion de la réalité du logement en région parisienne et c'est aussi mon travail de leur faire comprendre tout de suite qu'il faut être flexible.

Quels obstacles rencontrent-ils ?

La barrière de la langue engendre une difficulté de compréhension des démarches administratives et des documents demandés. De plus, ils ne sont pas sur place donc trouver un logement c'est mission impossible ! Ils se font plus facilement arnaquer également malgré nos messages d'information. Enfin, ils arrivent en région parisienne en septembre et la plupart des logements se libèrent en juillet. Certains commencent à payer deux mois avant leur arrivée pour être sûr d'avoir un logement.

Quel est pour vous l'apport d'une résidence universitaire pour les étudiants que vous accompagnez ?

Cela facilite grandement leur séjour en leur assurant dès leur arrivée un logement sans avoir des mois de recherche compliquée. Cela évite des annulations de séjours, certains étudiants préfèrent ne pas venir dans notre université faute de logement. Quand on trouve des résidences comme l'ALJT qui prennent plusieurs de nos étudiants, c'est un plus. C'est une solution qui leur permet de créer des liens entre eux. **La question du logement est une question centrale pour le séjour de ces étudiants.** Pour moi, il est vraiment indispensable de développer des partenariats avec des résidences étudiantes comme celles de l'ALJT.



ELISABETH NOVELLI

*DIRECTRICE GÉNÉRALE DE SEQENS SOLIDARITÉS
ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
EN CHARGE DE LA CLIENTÈLE DE SEQENS*



ALAIN PERRIER

DIRECTEUR DE SEQENS SOLIDARITÉS

Selon vous, pourquoi les moins de 30 ans sont-ils sous-représentés dans le parc social ?

Aujourd'hui, les modalités d'accès au logement social ne sont pas adaptées aux jeunes (comme par exemple la demande de numéro unique régional). De plus, l'attribution relève parfois d'un « parcours du combattant » et les règles peuvent parfois paraître très obscures pour des non-initiés. On nous demande régulièrement de travailler sur des attributions simplifiées mais il n'est pas simple de rendre lisible le rôle des réservataires, l'existence des plafonds de ressources au regard de la composition familiale et

des niveaux de loyer par type de financement.

Les jeunes manquent également d'informations sur l'offre de logement social. En effet, ils sont nombreux à penser que le logement social est uniquement à destination des familles et peuvent donc parfois s'en détourner. **Enfin, l'offre n'est pas suffisante au regard des besoins.**

Néanmoins, nous disposons de leviers pour fluidifier les parcours résidentiels et faciliter l'accès au logement social des jeunes. Par exemple, l'expérience du Pass'logement avec l'ALJT est une vraie réussite. Cet outil permet de mettre en relation notre offre avec des locataires potentiels qui ont déjà eu une expérience en résidences et qui sont donc prêts à intégrer un



“Nous sommes revenus aux fondamentaux qui ont conduit à la création du logement social : le rapprochement emploi/logement.”

logement social (ils ont déjà acquis l'expérience de locataires en termes d'occupation et de solvabilité).

C'est cette capacité à se mettre en réseau, à travailler en partenariat avec différentes structures qui permet de lutter, pour partie, contre la pénurie de logement social aujourd'hui et de fluidifier les parcours résidentiels des jeunes.

Le logement des jeunes en Île-de-France fait-il partie des priorités d'intervention pour Seqens ?

Que ce soit pour Seqens ou Seqens Solidarités, le logement pour les jeunes est une priorité. C'est également un sujet prioritaire pour Action Logement dont nous sommes une filiale. En effet, il y a un enjeu important pour les entreprises pour que leurs jeunes salariés et alternants puissent trouver des logements en particulier dans le contexte de crise du recrutement actuel. Finalement, nous sommes revenus aux fondamentaux qui ont conduit à la création du logement social : le rapprochement emploi/logement.

Nous comptons sur Action Logement pour nous aider à être la vitrine dans les entreprises de notre capacité à loger des jeunes, et notamment des alternants. Aujourd'hui, notre offre est un réel atout pour capter des savoir-faire très spécifiques pour les entreprises.

On retrouve ces mêmes enjeux pour les collectivités territoriales sur lesquelles sont implantés des bassins d'emploi importants : le besoin de loger les salariés. De plus, nous permettons également aux collectivités de garder les jeunes sur leur territoire.

Par nos actions, nous participons à une politique publique du logement des jeunes au service des entreprises et des territoires. Mais cette volonté de développer toujours davantage de logement pour les jeunes doit être partagée par tous les acteurs du logement et nous devons nous doter d'outils collectifs pour le faire (comme avec la plateforme AL'in d'Action Logement).

Et par quelles actions, cette priorité se traduit-elle pour Seqens ?

Toujours dans une perspective de fluidification des parcours résidentiels, nous disposons d'un fonctionnement en chaîne : de Seqens Solidarités (résidences spécifiques / logement accompagné) à Seqens (logement

social classique).

L'offre de logement pour les jeunes fait partie de l'histoire de Seqens Solidarités. Nous avons toujours eu deux publics prioritaires : les personnes âgées et les jeunes. Aujourd'hui, la quasi-totalité de la production est tournée vers les jeunes. **Nous avons un objectif de production de 400 logements par an dont les ¾ sont tournés vers les jeunes.** Finalement, en développant des logements de petites typologies, nous affichons très clairement notre volonté d'accueillir des publics jeunes pour continuer de répondre aux besoins. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur la bonne image véhiculée par les résidences jeunes : qu'elles soient pour étudiants ou pour jeunes travailleurs.

Par ailleurs, les choix de développement s'opèrent pour des raisons de faisabilité et d'acceptabilité.

Aujourd'hui, fabriquer du logement pour les jeunes actifs et pour les étudiants relève de la même démarche : il s'agit du même produit. En termes d'immobilier, de maîtrise d'ouvrage et de localisation, qu'ils soient travailleurs ou étudiants, les jeunes ont besoin du même produit immobilier. Ce qui varie, ce sont les attentes sur les espaces collectifs, les animations ou encore l'accompagnement proposé.

Beaucoup pensent que lorsqu'on parle de résidences universitaires ou de foyers de jeunes travailleurs, il s'agit de la même chose. Certes, les logements peuvent être les mêmes mais les outils pour les fabriquer (type de financement et partenaires notamment) diffèrent.

Il existe, toutefois, une certaine perméabilité entre les différents types de produits : par exemple les étudiants peuvent être accueillis en FJT, les alternants dans les résidences étudiantes mais il faudrait davantage de souplesse.

Pendant une période, le développement de résidences pour jeunes actifs a été bloqué et on a assisté à une montée en puissance des résidences étudiantes. Mais sur l'offre étudiante, nous souhaitons rester prudents. En effet, l'occupation des résidences étudiantes est en train de changer, avec notamment les cours en distanciel ou l'allongement des périodes de stage. **C'est pourquoi, nous devons rester à l'écoute des besoins des jeunes et renforcer notre capacité à réagir avec nos partenaires pour que nos produits continuent de répondre à la demande.**

Notre mission est de nous occuper des publics qui en ont besoin et d'adapter notre offre à leurs attentes en restant à leur écoute et à celle de nos gestionnaires.



Local technique de la résidence Dhalenne à Saint-Ouen
©RAPHAËL BLASSELLE



Notre mission fondamentale : Accueillir, Loger, Accompagner

L'association s'inscrit dans le soutien et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'accès au logement et d'intégration dans la vie active. Ainsi pour les publics accueillis...

- **L'ALJT s'engage** à leur proposer un accès au logement temporaire à des prix accessibles et un accompagnement social adapté. Cela nécessite de développer des projets de résidences à la fois durables et en adéquation avec la situation financière des résidents.
- **L'ALJT s'engage** à poursuivre l'accueil des jeunes travailleurs (18-26 ans) sur le territoire francilien, valoriser et développer des résidences jeunes actifs (26-32 ans), développer notre offre de logements au profit des étudiants et apprenants. L'ALJT a pour ambition de pouvoir proposer 10 000 logements construits ou planifiés à horizon 2024.
- **L'ALJT s'engage** à proposer et développer son offre pour les familles monoparentales et favoriser les conditions d'accueil des jeunes exerçant un droit parental. Continuer à accompagner les jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance.
- **L'ALJT s'engage** à développer son influence dans les réseaux d'acteurs afin de faire connaître la situation des jeunes et leurs besoins en termes de logement.
- **L'ALJT s'engage** à promouvoir la valeur ajoutée du modèle du logement accompagné.

*Espace partagé d'une colocation dans
la résidence étudiante rue Piat à Paris 20.
©CÉCILE MARTIN*





“Renforcer la prise en compte du logement des jeunes dans les politiques publiques”

Même si le logement des jeunes est une préoccupation de tous les acteurs, sa prise en compte dans les politiques publiques doit être renforcée. Les initiatives sont nombreuses, la jeunesse est diverse, cependant les réponses restent insuffisantes pour couvrir les besoins.

Les jeunes sont souvent les premières victimes des crises économiques. L'accès à un logement autonome est un véritable parcours du combattant... Parcours qui se mène de front avec l'accès à un premier emploi stable (CDI en moyenne à 28 ans en Île-de-France).

Des propositions pour permettre cet accès dans de bonnes conditions :

- 1. Favoriser, avec les élus, le développement d'une offre de logements temporaires :** résidences jeunes travailleurs, résidences jeunes actifs, résidences étudiantes, résidences mixtes... en fonction des besoins déterminés localement.
- 2. Renforcer les flux d'accès dans le parc social** en accentuant la prise en compte des critères relatifs à la jeunesse (décohabitation, âge) dans les systèmes de cotation d'attribution.
- 3. Renforcer les garanties locatives :** au-delà du coût du loyer, les dépôts de garantie et cautions sont souvent les premiers freins d'accès au logement.
- 4. Pérenniser une aide financière ponctuelle à l'installation pour accompagner les jeunes de moins de 25 ans** lors de leur entrée dans un **logement autonome.**

L'ALJT,
ACCUEILLIR
LOGER
ACCOMPAGNER

aljt

WWW.ALJT.COM



Septembre 2022

Entrevues et coordination **ALJT**

Création **Frédéric Javelaud**

**PASS' LOGEMENT®, R'JAM®, HOME'R®
SONT DES MARQUES DÉPOSÉES PAR L'ALJT.**